MENIN

UN GRAVE ACCIDENT.— Un pénible accident s'est produit, vendredi soir, vers huit heures, rue de Bruges. Un ouvrier peintre en bâtiment, Emile Roose, âgé de 31 ans, venait de terminer la peinture d'une corniche. Pour atteindre cette corniche, il avait attaché deux échelles bout à bout ; le travail fini, Roose voulut, les échelles encore dressées contre la muraille, détacher celle du haut ; mal lui en prit, car elle se renversa soudain sur le malheureux ouvrier, qui fut projeté sur le sol d'une hauteur de huit mètres. Dans sa chute, Roose se fit une fracture au crâne ; il a été transporté à son domicile, place Vandermersch, après avoir reçu les soins de M. le docteur Debacker. On craint pour les jours du malheureux ; Roose est père de quatre enfants en bas-âge.

COURTRAI

UN COCHER CONDUIT PAR SES MAITRES. — La remise des décorations industrielles et des distinctions pour actes de courage, qui vient d'avoir lieu à Bruxelles, est devenue l'occasion, en divers endroits, de manifestations touchantes entre maîtres et domestiques, entre patrons et ouvriers.

A Courtrai, la décoration obtenue par le sieur Charles Van Houtte, attaché, depuis 25 ans, à la maison Verhoost frères, a fait ressortir la bonne entente, les liens de fraternité chrétienne, qui existent entre ce serviteur et ses patrons.

A l'arrivée du train de Bruxelles, M. Capelle-Verhoost et ses deux fils sont allés recevoir le nouveau décoré à la gare, et l'ont forcé de prendre place à côté d'eux dans leur brillant équipage, après force félicitations et bouquets. On comprend l'émotion du brave cocher qui, après avoir si souvent conduit ses maîtres, se voyait à son tour conduit par eux, à travers la foule qui encombrait les rues.

LUINGNE

PENSIONNAT SAINT-CHARLES. — Nous apprenons que les Sœurs de St-Charles Borromée organisent, comme les années précédentes, une exposition des ouvrages manuels de leurs élèves. Elle sera ouverte au Pensionnat depuis le 8 août jusqu'au 12, jour des vacances. Il n'y aura pas, cette année, de distribution publique des prix. L'exposition des travaux, qui sera certainement très intéressante, ne manquera pas d'attirer un grand nombre de visiteurs.

TEMPLEUVE

ARRESTATION DE VAGABONDS. — La gendarmerie de Templeuve, a procédé samedi, à l'arrestation de deux individus de nationalité française, prévenus de vagabondage et dépourvus de papiers. Ils ont été reconduits dans la journée à la frontière française.

SAINT-LÉGER

UNE FEMME QUI SE PEND DANS UN ACCES DE FIEVRE CHAUDE. — Les habitants du quartier du Petit-Lannoy, ont été mis en émoi, vendredi dans la journée, par le suicide d'une voisine, Elyse Lepers, âgée de 42 ans, qui s'est pendue, dans un accès de fièvre chaude, à une poutre du grenier de son habitation, en l'absence de son mari, Léonard Boursin, qui travaille à Roubaix, comme tisserand. C'est le fils de la maison, le jeune Gaston, âgé de 11 ans, qui, ne voyant plus sa mère, se mit à sa recherche et découvrit son cadavre déjà refroidi. Il appela aussitôt à l'aide et des voisins vinrent couper la corde, mais hélas ! il était trop tard, la mort avait accompli son œuvre. On dit que cette femme était très affectée de la mort de son père, décédé subitement il y a quelque temps.

MOUSCRON

Chemiserie Wille-Hauwel, rue de la Station. — Chemises en tous genres. Coupe garantie, exécution très soignée. — Chemises élégantes pour cérémonies. — Prix modérés.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 27 juillet 1901
Présidence de M. Martin, vice-président

ÉCHO DES LUTTES ÉLECTORALES A LILLE
A propos d'une circulaire

Nous avons dit que M. Guilbaut, l'honorable candidat au conseil d'arrondissement, dans le canton Nord de Lille, poursuivait deux employés de la ville, un employé de la mairie, M. Lejeune, et un employé de la voirie, M. Favreuil, pour avoir distribué aux électeurs, qui se rendaient au bureau de la rue Saint-Sébastien, non seulement des bulletins de vote au nom du candidat collectiviste, le citoyen Lucat, mais aussi des circulaires outrageantes pour M. Guilbaut, où l'on disait que voter pour le candidat libéral, c'était voter pour le souteneur de l'assassin du jeune Foveaux.

L'affaire ayant été mise en délibéré, le jugement a été rendu au début de l'audience. Les deux distributeurs de ces bulletins ont été condamnés pour diffamation envers M. Guilbaut.

Le Tribunal, dit M. le Président, faisant aux prévenus application de la loi, condamne chacun d'eux à 16 francs d'amende, les condamne à payer à M. Guilbaut la somme de 50 francs de dommages-intérêts et dit, en outre, que, à titre de supplément de dommages et intérêts, le présent jugement sera inséré dans deux journaux au choix du plaignant, aux frais des condamnés sans que le coût maximum de chaque insertion puisse dépasser 30 francs ; condamne Lejeune et Favreau aux dépens dont la partie civile aura fait l'avance.

Il y avait beaucoup de monde dans l'auditoire pour attendre cette décision. On se montrait les citoyens Devernay et Ghesquières, ainsi que d'autres socialistes de marque.

UN VOL AVEC EFFRACTION A ROUBAIX. — Un de ces derniers matins, à son réveil, M. Hector Carrette, épicier, rue de la Conférence, à Roubaix, constatait que, pendant la nuit, des malfaiteurs avaient brisé la vitrine de son magasin, avec un pavé; ils avaient alors dérobé cinq ou six boites de sardines et quinze à seize paires d'espadrilles. On a arrêté comme l'auteur du vol un nommé Eugène Delvoye, 22 ans, fondeur, demeurant 361, rue des Longues-Haies, individu très mal noté, déjà envoyé en correction pour vol, condamné déjà pour fraude, pour vol et pour coups. On a retrouvé sur lui une partie des objets volés ; et son amie, la fille Landrieux, a déclaré à la police que Delvoye et un autre individu avaient été absents toute la nuit, qu'ils étaient rentrés vers quatre heures, avec les espadrilles qui ont été vendues pour six francs, et les sardines que l'on a mangées. Eugène Delvoye nie énergiquement, prétendant que rien ne prouve que les objets viennent de l'épicerie Carrette. Il n'en est pas moins condamné à six mois de prison pour ce vol, commis la nuit avec effraction, qui aurait pu le conduire en Cour d'assises.

LE BON CAFE. — Avec les inventions modernes, on n'est plus jamais sûr de ce que l'on mange. Nous avions déjà le lait additionné d'eau, le beurre mélangé de margarine... voici maintenant le café falsifié. Les amateurs de la boisson chantée par le chansonnier lillois Desrousseaux — et ils sont nombreux chez nous, — n'ont plus de sécurité.

M. Léon Vandenberghe est marchand de café à Lambersart ; il expédia un beau jour à M. Louis Lacheret, négociant à Boulogne-sur-Mer, du beau café, paraît-il, dont celui-ci revendit une partie à un autre marchand, M. Dezoteux. Mais si le café était beau, il n'était pas bon... et les clients de protester. MM. Lacheret et Dezoteux allèrent à la gare prélever officiellement des échantillons d'un nouvel envoi et le firent analyser. L'expert constata qu'au café se trouvaient mélangés des grains de lupin — lupinus augustifolius, dit-il en langue savante. — Or si le lupin donne la même couleur que le café et a une forme un peu analogue, il lui manque une chose, c caféine dont les effets physiologiques sont néces c'est elle en effet qui fortifie et qui est le principe u café. La falsification est connue, puisque le lup appelé communément « lupin à café ».

M. Léon Vandenberghe est donc poursuivi pour n vente de denrées falsifiées. Il argue de sa bonne f café lui est arrivé ainsi du Brésil, déclare-t-il. On l observer qu'il devait se douter de quelque chose, pu apprenant la saisie, il s'empressa de réclamer et d' le retour de la marchandise ; en outre, on ne peut c dre le lupin avec le grain de café ; ce sont en effet des petites graines, plutôt rondes, ressemblant à des lentilles. Mais M. Vandenberghe proteste, car le lupin ressemble au « coricoli », genre spécial de café, dont il présente des spécimens au Tribunal.

Me Boyer Chammard plaide pour l'inculpé et soutient que sa bonne foi est entière.

Le Tribunal condamne M .Vandenberghe en cinquante francs d'amende.

ETANT IVRE, Charles Pennel, 43 ans, domestique, demeurant rue Lacroix, cour Duprez, à Roubaix, a, dans l'après-midi du 23 juin, brisé la porte d'entrée de la maison de son voisin, M. Henri Ducoulombier : dix jours de prison par défaut.

UNE CABARE...ERE de Linselles, Emma Vandewalle, au cours d'une dispute, le 16 mai, a porté un coup de chope à un sieur Pierre Volckaert, de Mouvaux. Elle est condamnée à vingt-cinq francs d'amende avec application de la loi Bérenger.

UN MARCHAND DE BEURRE de Roubaix, M. Prosper Courraert, épicier, rue Lanne, s'entend infliger cinquante francs d'amende parce que l'expertise a révélé la présence de margarine dans son beurre.

UNE TRISTE AFFAIRE. — Après avoir fait de copieuses libations dans les cabarets de Croix, lundi dernier, Achille Delbecq, 54 ans, marchand de chiffons à Croix, rue de Lille, cour du Pavillon Chinois, et Marie Tempelaere, femme Watteau, 45 ans, ménagère, rue de la Limite, se trouvaient en complet état d'ivresse et avaient perdu toute notion des choses ; leurs excentricités, dans la pâture de M. Léon Selosse, fermier, amenèrent leur arrestation pour outrage public à la pudeur et ivresse.

Delbecq a été condamné il y a très longtemps pour vol; la femme n'a pas d'antécéden
sur elle les plus mauvais rens
damne Achille Delbecq et M
un mois de prison et cinq fr

AFFAIRES DIVERSES. —
blessures, vingt-cinq francs d'
adultère et complicité, cinqua
Dumoulin, vingt-cinq francs
Schatteman, tentative de vol
Sory, maraîcher, à Marcq-en-
— Cinquante francs d'amende
et à Louis Dufermont, pour chasse prohibée à Wasquehal. — Victor Demuynck, 25 ans, journalier, infraction à un arrêté d'expulsion, un mois de prison. — Eugène Dourlant, vagabondage, six jours de prison. — Philippe Vandionant, mendicité, vingt jours.

Vélodrome Roubaisien

LA COURSE DE 24 HEURES

Dans quelques heures retentira le coup de pistolet annonçant le départ de la grande épreuve et le peloton des vaillants coureurs s'ébranlera sous les applaudissements de la foule venue de toute part. Et ce sera entre ces vingt hommes résolus, énergiques, la lutte pour les places, le combat pour la gloire, pendant vingt-quatre heures consécutives ! La nuit viendra, le sommeil alourdira les paupières de tous ces braves mais ils rouleront quand même, ils tourneront sans cesse sur la piste uniforme, soutenus par une farouche énergie, par une volonté à toute épreuve ! Malgré soi, on se sent pris d'admiration pour le spectacle qu'offre cette grandiose manifestation sportive et après avoir assisté au départ on revient dans la soirée encourager les infatigables coureurs. On revient encore le lendemain, pour assister à l'effort final dans cette dernière heure toujours émouvante, par l'entrée en scène des engins mécaniques dont le bruit assourdissant ajoute encore à l'impression indéfinissable qu'on éprouve à la vue de ces hommes, pédalant depuis la veille et q
du but, retrouver toute
énergie et de leur puissan

Nous avons fait valoir
pour les nombreux sportsm
sensationnelle épreuve,qu
rin, Lepoutre, Kerff, Do l
Seys, Raynal etc., nous
mentaire serait maintenan

Mais il nous faut aujourd'hui insister sur les attractions qu'offrira l'administration du Vélodrome, à côté du spectacle sportif. Dans cette partie, le programme est des mieux composé,et,permettra aux profanes du sport, de trouver aussi leur compte d'émotions. Citons quelques numéros : les Dragoff, célèbres équilibristes,miss Olympe,dans sa voltige au trapèze aérien ; Van Hooland, le roi des sauteurs ; les 4 Foskett, pot-pourri aérien, les seuls gymnastes travaillant sur un trapèze suspendu aux cheveux d'une dame et enfin la célèbre équipe de polo sur échasses et à bicyclette, du capitaine Davis, qui a fait fureur dans toutes les capitales européennes.

Rappelons que le départ de la course au ballon sera donné aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi ; puis, aura lieu la première séance d'attractions, la course de vitesse régionale amateurs, et, à sept heures du soir, commenceront les « vingt-quatre heures ». Dans la soirée, à huit heures et demie, éclairage à la lumière électrique, fête de nuit, attractions, etc.

Les portes du Vélodrome seront ouvertes à deux heures de l'après-midi. Service extraordinaire de tramways qui fonctionnera jusqu'à une heure du matin.

La location restera ouverte jusqu'à midi chez M. Jubé, 16, rue de la Gare, Roubaix.

COQ-SUR-MER, pr. d'Ostende, *Grand-Hôtel*. Tél. Ostende n° 229. M. J. Guilmot, dir. (Voir aux ann.). 89248

MELROSE RÉGÉNÉRATEUR *favori des* CHEVEUX, donne aux *CHEVEUX GRIS* une jolie nuance naturelle et un brillant incomparable. Il fortifie et fait pousser les *CHEVEUX;* il les rend souples et soyeux ; les empêche de se casser ou de tomber et enlève les pellicules.
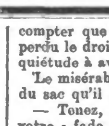
Se trouve chez les Coiff^rs et Parf^rs.

A LOUER. — Grand Jardin, avec pavillon,

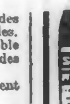

la reine des eaux de table.
Ainsi que l'excellente **Limonad' Champagne**, boisson la plus hygiénique et la plus rafraîchissante, composée avec l'**Eau** de la **SOURCE WILLEMS.**
Dépôt et vente : 6 à 12, boulevard de Paris, Roubaix.

VIN COUVREUR
à la Kola-Coca, Curaçao et Glycérophosphates
Augmente l'appétit. Remonte les Forces. Favorise le **travail intellectuel.** Ce vin délicieux à boire, et un tonique de premier ordre, qui convient à tous les âges. Toute personne faible appréciera ses qualités dès le premier verre. Le litre **6 francs** Flacons échantillons à **1 fr. 50.** 86597

BONSECOURS-LEZ-CONDÉ (Nord)
HYDROTHÉRAPIE
du DOCTEUR DELAUNOIS
GUÉRISON radicale des HERNIES

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

NORD-TOURISTE. — Le Comité directeur du Nord-Touriste prie le cycliste qui a été renversé, le dimanche 21 juillet, sur le trottoir de Flers-Breucq, de vouloir bien se faire connaître au bureau central, 46, rue Saint-Georges, à Roubaix. Se présenter le soir, de sept à huit heures.

LA COURSE PARIS-BREST. — Huret, le célèbre stayer, vient de s'engager dans la grande course Paris-Brest. Charles Terront, le vainqueur de la première course, en 1891, donnera le départ.

STUPEFACTION dans le public. Dimanche dernier, en apprenant le résultat des élections, personne ne voulait croire à la rapidité des renseignements. Le mystère fut bientôt éclairci, lorsqu'on apprit que chaque reporter montait une bicyclettre marque « La Flèche », de la maison Paul Pagie, 171, rue de la Croix-Rouge, Tourcoing. 89895d

AUTOMOBILISME

LA COURSE DU MILLE A DEAUVILLE. — De concert avec la municipalité de Deauville, l' « Auto-Vélo » organise, pour le 1er septembre, une course de voitures automobiles pour le « mille » arrêté (1609 mètres 32), et le kilomètre lancé, qui aura lieu sur la terrasse de mer à Deauville.

MORS. — Châssis 10 chevaux à prendre à l'usine dans trois semaines. S'adresser 52, rue de Lille, Roubaix, à M. Auguste Fraignac, agent général de la Société anonyme d'automobiles « Mors ». 89873

Petri. C'est une équipe qui promet beaucoup, les hommes sont grands et tous deux très forts : leur première course fut un succès, car, à Calais, bien que n'étant montés ensemble que trois ou quatre fois, ils se classèrent premiers. Ces qualités — la taille et la force — sont certainement d'un grand appoint, mais si l'entraînement fait défaut, elles deviennent inutiles. Certes, il faut, pour acquérir l'endurance nécessaire, se priver de bien des agréments, mais celui qui veut obtenir le résultat doit en prendre les moyens ; et pour cela les conseils des anciens sont toujours bons à écouter, et surtout à mettre en pratique. Et à l' « Aviron » ce n'est ni les anciens, ni les conseils expérimentés qui manquent !

LAWN-TENNIS

SPORTING-CLUB TOURQUENNOIS. — Championnat de lawn-tennis. — Parmi les nombreux amateurs venant disputer aujourd'hui le championnat de tennis, citons : M. le capitaine Wood, du Lawn-Tennis-Club de Boulogne ; MM. P. et H. Lebreton, du Lawn-Tennis-Club de Berck ; M. Georges Masurel, du Lawn-Tennis-Club de Roubaix ; M. Charles Rollez, de l'Iris-Club Lillois; M. René Motte, du Racing-Club Roubaisien, etc., etc. Nous rappelons que les éliminatoires se joueront à huit heures et demie et les finales à deux heures et demie, rue de Dunkerque. L'accès du terrain est libre à tout sociétaire de club affilié à l'U.S.F.S.A., sur présentation de sa carte. Entrée : 1 franc.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — L'inscription des pigeons devant participer au concours de Dax, du samedi 3 août, organisé par le cercle « Union », établi au café Pandore, rue Pauvrée, aura lieu le mardi 30 juillet, de cinq à huit et de neuf à onze heures du soir. — *1.000 francs de prix.* — Mise obligatoire, 6 fr. 50. Le règlement du concours national sera suivi en tout points pour ce concours. 89874

TOURCOING. — La société « Le Nord colombophile », établie chez M. Henri Delvoye, place de la République, rappelle aux amateurs dont le colombier est situé dans un rayon de six kilomètres, son grand concours annuel sur Angerville, concours dit du Vélo, le dimanche 4 août 1901. Mise en paniers le vendredi 2 août, de quatre heures à sept heures et demie du soir. — 200 francs de prix d'honneur. — Grande poule spéciale à 50 centimes par pigeon : Une superbe bicyclettre neuve. 89877d

— La société « La Rapide », établie chez Mme Veuve Potié, rue de Menin, 198, rappelle aux amateurs son grand concours sur Chantilly le lundi 29 juillet 1901, premier lundi de la foire. Mise en paniers le dimanche 28, de trois à sept heures du soir. — 500 francs, prix de le prix d'honneur, répartis en prix seuls. 89678d

...ULES A LA PLATINE

sieur Henri Turpin, cabaretier au Tilleul, 77, informe le public qu'il le dimanche 28 juillet 1901, des ra de 30 centimes. 89824d

...R A L'ARC

TOURCOING. — Société St-Arnould, rue du Tilleul, à Tourcoing. — Premier mardi de la foire, 30 juillet, tir à la perche de 3 fr. 15. On commencera à quatre heures.

BULLETIN COMMERCIAL

du samedi 27 juillet 1901

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	JOUR
JUILLET..1901	.... ./.	.... ./.	.... ./.	.... ./.	121.50	
AOUT	4.22 1/2	4.20 ./.	4.15 ./.	4.15 ./.	121.50	
SEPTEMBRE	4.25 ./.	4.22 1/2	4.17 1/2	4.17 1/2	122.50	
OCTOBRE	4.27 ./.	4.25 ./.	4.20 ./.	4.20 ./.	123.50	
NOVEMBRE	4.30 ./.	4.27 1/2	4.22 1/2	4.22 1/2	124.50	
DÉCEMBRE	4.30 ./.	4.30 ./.	4.22 1/2	4.22 1/2	125...	
JANVIER..1902	4.32 1/2	4.32 1/2	4.22 1/2	4.22 1/2	[illegible]	
FÉVRIER	4.32 1/2	4.32 1/2	4.22 1/2	4.22 1/2	129.50	
MARS	4.32 1/2	4.32 1/2	4.25 ./.	4.25 ./.	130...	
AVRIL	4.32 1/2	4.32 1/2	4.25 ./.	4.25 ./.	130.50	
MAI	.... ./.	.... ./.	4.27 1/2	4.27 1/2	130.50	
JUIN	.... ./.	.... ./.	4.27 1/2	4.27 1/2	131...	

ROUBAIX-TOURCOING, 27 juillet. — On a traité : 40.000 kil. dont détail suit :

Le matin : Sur août, 10.000 kil. à 4,20, 10.000 kil. à 4,225 ; sur septembre, 10.000 kil. à 4,225 ; sur novembre, 5.000 kil. à 4,275 ; sur décembre, 5.000 kil. à 4,30. — Total : 40.000 kil.

On cote : Sur juillet, 52,12 ; sur août, 51,50 ; sur septembre, 51,37 ; sur octobre, 50,00 ; sur novembre, 49,00; sur décembre, 47,12 ; sur janvier-février-mars, 48,25 ; sur avril-mai, 48,37 ; sur juin, 48,50.

En disponible : On a vendu 784 balles New-Orléans de 54,75 à 59,00. — 87 balles Texas de 54,25 à 56,50. — Fully middling à 55,62.

NEW-YORK, 27 juillet. — (Par dépêche). — Ouverture soutenue. — En hausse de 4 points sur août et de 7 points sur décembre.

(Voir les cours de clôture à la dernière heure.)

LIVERPOOL, 27 juillet. — (Par dépêche.) — Ouverture. Disponible calme. Ventes, 5.000 balles; importations, 1.016 balles. Futurs soutenus et en hausse de 3 à 4/64. — Clôture calme. Ventes de la journée, 5.000 b., dont 500 pour la spéculation et l'exportation et 4.500 pour la consommation; importations du jour, 1.016 b. — Juillet-août, 4 17/64; août-septembre, 4 15/64; octobre, 4 8/64; décembre-janvier, 4 6/64.

Marchés divers

LANNOY, 27 juillet. — Beurre, prix moyen, 3.90 le kilo ; œufs, 2.40 le quarteron.

ARRAS, 27 juillet. — Blé blanc, 13.00 à 15.25; roux, 13.00 à 15.25; seigle, 10.75 à 11.25; scourgeon, 9.50 à 10.50; avoine, 7.50 à 8.75; œillette, 24.50 à 25.00; colza, 18.50 à 18.75.

— Marché aux bestiaux. — 700 vaches, taureaux, bœufs et génisses figuraient sur le marché. La vache flamande valait de 475 à 550 fr.; la boulonnaise et la saint-poloise de 375 à 475 fr. et la picarde de 150 à 250 francs.

TOURNAI, 27 juillet. — Froment blazé, l'hectolitre, ... beurre, le kilo, 3.00 à 3.20; œufs, ...

1.90 à 2.10.

Pour les voyages à la mer, la maison SOYEZ Père, à Lille, met en vente un choix considérable de malles, valises, caisses, sacs, trousses. La maison se charge des réparations. Téléphone 604. 84442-53034

Vin Rouge garanti pur
35 c. le litre
ÉPICERIE POTIN, 2, rue Neuve, Roubaix 88781

ÉTAT-CIVIL

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du samedi 27 juillet. — Henri De Bouvries, rue Olivier-de-Serres, cité Vandamme, 15. — Rosalie Carpreaux, rue de Blanchemaille. — Fernand Delespaul, rue de Rome, 33. — Jules et Germaine Vancoppenolle, jumeaux, rue Bernard, 17. — Louis Danvers, rue et impasse Turgot, 16. — Marie Becuwe, Grande-Rue, 162. — Charles Van Bellingen, rue de Blanchemaille.

Mariages. — Jules DeMortrie, 24 ans, employé de commerce, rue Delespaul, 47, et Angèle Foeliex, 23 ans, visiteuse, rue Pierre-de-Roubaix, 175. — Henri Verhaeghe, 30 ans, ébéniste, place de la Liberté, 4, et Augustine Doutreligne, 25 ans, couturière, rue de Leuze, 38.

Déclarations de décès. — Paul Dazin, 51 ans, Grande-Rue, 105. — Florimond Stache, 5 mois, rue de la Barbe-d'Or, cour Wagnon, 5. — Hélène Lefeu, 9 mois, rue de la Planche-Trouée, 16. — Raymonde De Decker, 7 mois, boulevard de Strasbourg, 43.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 27 juillet. — Lefevere Victorine, rue Jourdan, 15. — Lemaire Victor, rue Saint-Eloi, 3. — Kinget Camille, rue de Menin, 141. — Ghesquières Albert, rue Nationale, 61. — Desmarest Valentine, rue d'Anor, 12. — Mengeis Léonard, rue du Dragon, 63.

Publications de mariages. — Boutry Georges, ferblantier, place Thiers, 33, et Bayard Louise, piqûrière, rue de Strasbourg, 60. — Byls Pierre, chauffeur, rue Saint-Blaise, 66, et Declercq Marie, ménagère, rue St-Blaise, 66. — Desrumeaux Arthur, rattacheur, rue de Belfort, 16, et Petit Jeanne, soigneuse, rue Hoche, 28. — Leclercq Jules, rattacheur, rue des Trois-Pierres, 48, et Luypaert Florence, soigneuse, rue Achille Testelin. — Lenean Louis, zingueur, rue de Bouvines, 148, et Crochemore Louise, cuisinière, rue Virolois, 156. — Maret Florent, plafonneur, à Croix, et Corne Aline, servante, rue de Lille, 67. — Nuyttens Henri, magasinier, rue de Linselles, 3, et Declercq Marie, bobineuse, rue du Dahomey, 54. — Pie Désiré, fabricant de chaussures, rue Carnot, 56, et Pictin Rosa, sans profession, rue Dervaux, 20. — Pollet Pierre, scieur de long, rue des Anges, 10, et Leroy Marie, journalière, rue des Anges, 10.

Mariages. — Cattoire François, 21 ans, tisserand, et Lefebvre Marguerite, 21 ans, soigneuse. — Delesalle Louis, 24 ans, tisserand, et Verhaeghe Léonie, 24 ans, retordeuse. — Deletombe Edouard, 33 ans, fileur, et Demeestère Florine, 39 ans, ménagère. — Desurmont Désiré, 25 ans, mécanicien, et Cornelus Palmyre, 23 ans, tailleuse. — Deuxville Arthur, 25 ans, directeur, et Beulque Elise, 25 ans, sans profession. — Dhainaut Paul, 27 ans, domestique, et Corselle Clothilde, 23 ans, repasseuse. — Dictinbeck Albert, 27 ans, ébarbeur, et Klinckemaillie Victoire, 25 ans, doubleuse. — Glorieux Alfred, 25 ans, magasinier, et Gœminne Maria, 24 ans, soigneuse.

Glorieux Elie, 26 ans, paqueteur, et Vandesonneville Florence, 25 ans, doubleuse. — Hennion Louis, 23 ans, ajusteur, et Senocq Palmyre, 23 ans, soigneuse. — Hequette Lucien, 25 ans, teinturier, et Mespreux Hélène, 27 ans, soigneuse. — Knockaert J.-B., 24 ans, tisserand, et Desmettre Marie, 20 ans, fuseautière. — Ladesous Louis, 25 ans, rattacheur, et Castel Marguerite, 25 ans, rattacheuse. — Lambotte Albert, 23 ans, représentant, et Apprédéris Flore, 22 ans, employée. — Lesaffre Jules, 24 ans, clerc de notaire, et Puls Jeanne, 19 ans, sans profession. — Marthe Gustave, 24 ans, chaudronnier, et Rotty Germaine, 22 ans, rattacheuse. — Parent Charles, 26 ans, rattacheur, et Duquesne Laure, 22 ans, soigneuse. — Toulemonde Gustave, 23 ans, ferblantier, et Mandriok Germaine, 22 ans, ménagère. — Vandenbulcke Désiré, 23 ans, tisserand, et Rœlstraete Marie, 20 ans, soigneuse.

Décès. — Thys Joseph, 3 mois, rue de Guisnes. — Riché Désiré, 10 mois, place Thiers, 49. — Coussement Jules, 20 ans, rue des Flandres, 1. — Vanderheyden Benedictin, 70 ans, rue Nationale, 122.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 27 juillet. — Henri Vercambre, Sapin-Vert. — Adrien Vandenbussche, Petit-Tournay.

Mariages. — Léon Bonte, 29 ans, employé de com-

... Jeanne, ... Saint-Marcel, 10.

Décès. — Delbergue Albert, 4 mois, rue de Maubeuge, 64. — Hof Victor, 4 mois, rue Faidherbe, 6.

GRUSON. — Déclaration de décès du 27 juillet. — Fernand Nivesse, 4 mois, rue de l'Eglise.

HEM. — Déclaration de naissance du 27 juillet. — Alfred Rémy, Trois-Baudets.

TOUFFLERS. — Déclaration de décès du 27 juillet. — Maria Delcourt, 18 ans, journalière, le Village.

ASCQ. — Déclarations de naissances du 27 juillet. — Gabrielle Wauquier, rue Marceau. — Aimée Delfosse, rue Marceau.

ANNAPPES. — Déclarations de naissances du 27 juillet. — Edmond Duthoit, rue de l'Eglise. — Emilie Lefebvre, Grande-Rue. — H. et J. Paulvaiche, jumeaux, cour Pillot. — Philomène Constant, rue de Tournai. — Gaston Sornette, rue des Hallots. — Jean Maillot, rue de Lannoy. — Emile Paulvaiche, ruelle de l'Hospice. — Robert Simonard, chemin Morel.

Déclaration de décès. — Léonie Selosse, 22 ans 6 mois, cultivatrice, rue du Jambon.

WILLEMS. — Publications de mariages du 27 juillet. — Louis Moroy, 28 ans, sergent de ville, à Roubaix, et Eugénie Déprez, 24 ans, ménagère. — Paul Deconseilles, 25 ans, cultivateur, à Chéreng, et Marie Delaalle, 18 ans, sans profession, à Willems. — Henri Desmettre, 43 ans, horloger, à Willems, et Flore François, 42 ans, lingère, à Blandain. — Louis Mesplomb, 28 ans, garçon coiffeur, à Willems, et Marie Derosscher, 28 ans, à Lille.

Mariage. — Charles-Louis Asou, 31 ans, domestique, à Mouvaux, et Zoé Vandercolle, 25 ans, servante, à Willems.

Déclaration de décès. — Michel Mazurelle, 85 ans 10 mois, près de la Place.

MARCQ — Déclarations de naissances du 27 juillet.

MENIN. — Déclarations de naissances du 27 juillet. — Maurice Deleu, porte de Lille, 23. — Albert Robberys, rue de Reckem, 35. — Joseph Debosschere, rue de la Commère, 11. — Rachel Ares, rue de Wervicq, 106. — Nella Declerck, rue du Moulin-St-Jean. — Robert Delaere, rue de Wervicq, 92. — Isabelle Van Steenkiste, rue des Métiers, 4.

Déclarations de décès. — Henri Lybaert, 5 mois, Bas-Chemin, 24. — Marie Lemay, 72 ans, rue d'Ypres, 89. — Julie Vanassche, 8 mois, rue des Boulangers, 15.

NECHIN. — Déclaration de naissance du 27 juillet. — Laure Dupriez, hameau d'Orchies.

Déclarations de décès. — Zoé Desfontaine, 56 ans, à la Lobelrue. — Germaine Reyntgens, 17 jours, à la Lerue.

SAINT-LEGER. — Déclarations de décès du 27 juillet. — Elise Lepers, 42 ans, au Petit-Lannoy. — J. Foulon, présenté sans vie, hameau du Pas.

LAUWE. — Déclarations de naissances du 27 juillet. — Gérard Mourant. — Julien Delcour. — Omer Lahousse. — Richard Vandebuerie.

Déclarations de décès. — Théophile Mullier, 23 ans. — Thérèse Lepoutre, 9 ans 4 mois.

COURTRAI. — Déclarations de naissances du 27 juillet. — Marie Samyn, chemin de St-Genois. — Yvonne Delporte, rue du Canal. — Oliva Maertens, sentier 78. — Marie Sintobin, rue Basse-Ville. — Marie Swinnen, boulevard de Groeninghe. — Madeleine Beheydt, impasse Pottebakkershoek. — Madeleine Decoene, rue de Sweveghem.

Mariages. — Omer Gyselinck, 24 ans, maréchal-ferrant, rue de Bruges, et Irma Vercruysse, 21 ans, ménagère, hameau Beverlaai. — Gustave Desmedt, 23 ans, tisserand, rue de Bruges, et Renilde Verriest, 35 ans, épouleuse, rue Basse-Ville.

Déclarations de décès. — Marthe Dondeyne, 5 mois, rue de la Chapelle. — Gérard Vervaeke, 4 ans, rue de Sweveghem.

AUX COMMERÇANTS

Jeune homme de bonne famille, intelligent, instruit et distingué, connaissant bien les affaires, désire épouser fille de commerçant, prendrait ensuite la direction des affaires si nécessaire, ou devenir associé. Traite seulement avec les parents. H. J. G., 25 1/2, Poste restante ,rue Boissy-d'Anglas, Paris. 89848

FEUILLETON DU 29 JUILLET 1901 N° 17

La Mendiante de St-Sulpice

PAR XAVIER DE MONTEPIN

PREMIÈRE PARTIE

Sœurs jumelles

XI

Gilbert eut encore une hésitation.

— Mais, — dit-il en désignant du bout de sa plume un des noms tracés sur l'état, — voici un homme qui a droit à sa solde et qui n'a pas été payé...

Le sergent Duplat se pencha sur le papier et lut :

— Paul Rivat... — Eh bien ? — ajouta-t-il — quoi, Paul Rivat ?

— N'était-il point à l'exercice ?

— Non, cap'taine.

— Ça m'étonne... — Rivat est l'homme le plus exact de la compagnie.

— Dis pas le contraire, mais aujourd'hui il se donnait le genre d'attendre sa femme au chemin de fer de l'Est, — sa légitime, son crampon, arrivant de province où elle était allée passer quelques jours chez sa maman... — Naturellement il ne pouvait pas être à la fois à la gare et à l'exercice.

— S'il réclame ?

— Ah ! zut, alors !... — Je me charge de lui répondre, à ce pierrot-là ! — D'ailleurs m'ame son épouse doit avoir rapporté un joli bas de laine bien garni de chez la maman, et puis Rivat, malgré le chômage, fait encore assez souvent des heures de travail chez ... Bref, il rentre dans la catégorie des citoyens qui peuvent ... patrie à l'œil... sans compter que n'ayant pas répondu à l'appel il avait perdu le droit de toucher... — Ça suffit... point d'inquiétude à avoir... je m'arrangerai.

Le misérable drôle tira quelques pièces de monnaie du sac qu'il tenait à la main.

— Tenez, cap'taine — poursuivit-il, — ramassez votre « fade... » voilà sept francs cinquante.

Il aligna sur la table sept pièces de vingt sous, une de cinquante centimes, et continua :

— En frères, le partage ! La voilà, la vraie fraternité ! la voilà ! Il ne s'agit pas de crever de faim quand on peut faire autrement ! ça serait trop bête ! — Là-dessus, donnez-moi mes paperasses, et bonsoir ! Je me cavale...

— Mais n'oubliez pas que vous avez à aller chercher demain des fusils à l'hôtel des Invalides ?

— J'ai commandé huit hommes de corvée pour sept heures du matin.

— Bien... — Vous ferez porter ces armes à la mairie.

— Entendu.

— Y a-t-il des nouvelles ?

— Paraîtrait que les Prus...
vont nous rendre la vie dure, ...
des économies... — Bonne nuit, capitaine ... tâchez de rêver que nous héritons d'un for...

Et Servais Duplat, après av...
che de sa vareuse le sac de toile ...
la honteuse rapine, prit les papiers ...
Gilbert et sortit.

Pendant quelques secondes, le mari d'Henriette resta pensif, les regards attachés sur l'argent que le fourrier avait aligné devant lui.

— Ainsi — murmura-t-il tout à coup d'un air sombre, les yeux farouches — ainsi j'en suis réduit à voler de misérables sommes pour manger !! J'en suis réduit à me réjouir de la canaillerie d'un gredin de bas étage, et à partager avec lui sans rougir le fruit de ses détournements ! — Et cela quand il serait si facile à d'autres de m'épargner, en venant à notre aide, l'infamie de recourir à de tels expédients !! Ah ! comte Emmanuel d'Areynes, si tu pouvais mourir !! Gilbert s'exaltait.

— Oui — poursuivit-il presque à haute voix, les poings crispés — oui, meurs donc, égoïste et inutile vieillard ! — A quoi es-tu bon sur la terre ? meurs-donc !! Meurs-donc et laisse à ceux qui peuvent en jouir l'argent que tu entasses là-bas au château de Fenestranges !! — Ça vaudra mieux que de me forcer à voler des sous dans la caisse de ma compagnie !!

Il ajouta, avec un éclat de rire nerveux qui faisait mal à entendre :

— Voler ! voler sept francs cinquante, moi qui rêve des millions ! Et pas moyen de faire autrement... — Le pain manque et la faim commande ! — Servais Duplat a raison, il faut vivre !...

Et, après avoir formulé cette conclusion ...

... autre.

Absolument dépourvu de préjugés d'ailleurs et jouissant d'une conscience obstinément muette il ne se révoltait point contre le vol en lui-même, mais les résultats misérables de ce vol le lui faisaient trouver ignoble.

Servais Duplat, qui plus d'une fois avait eu maille à partir avec la police correctionnelle, possédait une très grande influence sur Gilbert.

Ce Duplat était un bandit de la pire espèce.

Il devait son grade de fourrier dans le 57e bataillon de la garde nationale à ses services militaires antérieurs, et surtout à une coterie de camarades d'« assommoirs » qui, en lui donnant leurs voix, n'avaient fait aucune démarche pour connaître ses antécédents.

A l'époque fatale où commence notre récit, il en était de même presque partout. — Les plus honnêtes coudoyaient inconsciemment les plus vils et ne songeaient point à s'écarter d'eux.

Cette promiscuité, pour beaucoup, devait avoir des suites funestes.

En descendant l'escalier de la maison de Gilbert, Duplat se croisa, sur le carré du second étage, avec le vicaire de Saint-Ambroise.

La vue d'un prêtre ne manquait jamais de mettre en fureur l'immonde coquin.

Mais le temps pressait.

Il dédaigna l'injure et continua son chemin sans s'arrêter.

Disons en passant qu'après le Quatre-Septembre, la haine pour les ecclésiastiques commençait à prendre des proportions inquiétantes dans cette tourbe abjecte que Gambetta plus tard devait stigmatiser d'une épithète inoubliable, et qui déjà rêvait la Commune future et le massacre des otages.

Servais Duplat, dont le calme dédaigneux du jeune prêtre redoublait la rage, descendit en grommelant :

— Patience ! patience, sale ratichon ! — un jour, qui n'est pas loin, on te collera au mur avec les autres oiseaux de ton espèce !

Et il disparut pour aller s'attabler chez un « mastroquet » du voisinage en compagnie de camarades dignes de lui qui l'attendaient.

Le vicaire de Saint-Ambroise s'arrêta devant la porte du logement de Gilbert et frappa doucement.

Un bruit de chaise renversée se fit entendre, puis des pas résonnèrent à l'intérieur.

Au bout d'un instant la porte s'ouvrit.

L'abbé d'Areynes et Gilbert Rollin se trouvèrent en face l'un de l'autre.

— Vous, monsieur le vicaire !... — s'écria Rollin avec un étonnement visible.

— Moi-même, mon cher cousin...

— Vous me surprenez beaucoup... — ... monsieur l'abbé.

Et Gilbert s'effaça pour laisser passer le jeune prêtre.

Celui-ci franchit le seuil de la pièce où quelques minutes auparavant se trouvait Servais Duplat, le drôle qui venait de l'insulter dans l'escalier.

— Henriette n'est-elle pas ici ? — demanda-t-il en jetant autour de lui un regard empreint de tristesse.

(*A suivre*). XAVIER DE MONTEPIN.